

**Mémoire dans le cadre de la consultation publique pour le projet de renouvellement
de l'autorisation ministérielle de
Glencore pour la Fonderie Horne**

À qui de droit,

L'été 2022 fut fort difficile pour moi et les miens.

Nous avons été informé.e.s des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Nous savons que sommes plus à risque de développer des cancers, nos enfants peuvent naître de façon prématurée et être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables. Aucun doute dans nos esprits : les contaminants rejetés dans l'air par la fonderie en sont la cause principale.

Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient connues depuis de nombreuses années et nous ont été cachées.

Résidente de Noranda 53-54, je vis quotidiennement le déchirement d'habiter dans un quartier des plus dynamiques au niveau culturel et social, tout en étant à deux pas d'une bombe à retardement. J'aime ma ville et je veux pouvoir y vivre sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y ait pas menacée. La situation est insoutenable et doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore – Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, tel que le demandent également plusieurs médecins de Rouyn-Noranda ainsi qu'un nombre impressionnant de personnes et professionnel.le.s du milieu des affaires, de l'enseignement et du communautaire. La grande mobilisation de la population envers ce dossier dans les derniers mois, dont la marche du 23 septembre dernier, où plus de 900 personnes se sont mobilisées, démontre l'inquiétude avec laquelle nous devons vivre depuis plusieurs années. C'est pourquoi je demande que le gouvernement prenne acte de cette situation et réponde rapidement et avec transparence aux préoccupations soulevées.

Je m'inquiète sincèrement de l'avenir et de la santé de la population de Rouyn-Noranda, et de ceux et celles des autres lieux qui subissent tous les jours les effets néfastes d'une telle pollution atmosphérique dans leur quotidien. Sans compter les impacts désastreux de cette pollution atmosphérique sur l'environnement en contexte de changements climatiques, qui ne fait qu'aggraver et empirer nos

conditions de vie. Allons-nous vraiment faire un compromis sur notre santé pour Glencore qui gagne déjà des milliards et qui ne subit pas les effets néfastes de la pollution atmosphérique, car ses digérants se tiennent bien loin de celle-ci ? L'argent plus que la vie et notre survie, vraiment ? Il est temps de penser autrement, et de se soucier de ce qui nous permet réellement de vivre, et de ce qui permettra aux futures générations de vivre aussi. Ce n'est pas un combat pour la ville de Rouyn-Noranda seule, c'est un combat pour l'humanité et toutes les espèces vivantes de ce monde.

Je veux pouvoir ouvrir mes fenêtres sans crainte, l'été!

Je veux passer l'aspirateur sans me sentir coupable que mon enfant soit dans la maison!

Je veux faire un potager et manger la récolte sans avoir peur de m'intoxiquer aux métaux lourds!

Ce sont les raisons pour lesquelles je sou mets, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectée.

53-54

Résidente inquiète du quartier Notre-Dame

53-54

c.c.p. Ville de Rouyn-Noranda

Daniel Bernard, Député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue

REVIMAT – Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue